

A. EL BOUJDAINI donne lecture du texte suivant :

A. EL BOUJDAINI geeft lezing van de volgende tekst:

Dans la rue Poxcat, l'éclairage extérieur est manquant, les toxicomanes et les voleurs s'y sentent en sécurité le soir, en revanche les habitants ont un réel sentiment d'insécurité. Il suffit d'y faire un tour pour constater les déchets sur les trottoirs. Aucune poubelle communale ne se trouve aux alentours.

La rue Poxcat est en double sens alors qu'elle ne peut être empruntée que par une seule voiture à la fois. Cela engendre crispation, klaxon et dispute.

Aucun steward ni panneau de signalisation ne signalent la présence d'une école.

Il n'y a pas de trottoir à l'arrière du bâtiment le long de la digue du canal. Les habitants doivent marcher sur la route pour faire le tour.

Pour finir, il n'y a aucun espace de jeux pour les enfants.

Quand comptez-vous installer l'éclairage dans la rue Poxcat ? Le service « Propreté » passe-t-il dans cette rue ? Si oui combien de fois par mois ? Allez-vous rendre la rue Poxcat à sens unique ? Comptez-vous sécuriser les abords de l'école ? Merci pour vos réponses.

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH répond par l'affirmative et explique que la rue Poxcat a été concernée par des travaux pendant plusieurs années. Elle a été en contact avec l'école et a discuté de plusieurs choses telles que : comment sécuriser la rue pendant les travaux, l'installation des plaines de jeux, l'installation du stationnement et de la zone « Kiss and ride ». Le Collège avait dit à l'époque que l'il laisse d'abord tous les travaux environnants se terminer avant de voir ce qu'il était possible de réaliser avec la rue. Cela fait toujours partie de la réflexion. Le sens unique n'a pas été mis en place à l'époque à cause des travaux, le Collège a donc préféré ne pas y toucher. Maintenant que les travaux sont terminés, le Collège va prendre contact avec l'école pour discuter comment organiser au mieux cette toute petite rue oubliée entre deux grands axes.

La digue du canal n'a pas de trottoir pour le moment, le Collège discute de cela depuis plusieurs années avec la Région en matière d'investissement et d'aménagement. Ce que le Collège a obtenu à l'époque était l'établissement d'une « zone 30 km/h » sur le boulevard Industriel ainsi qu'un radar flashant aux heures d'entrée et de sortie de l'école. Concernant la propreté, le nombre de balayages par semaine sera communiqué par écrit.